

Place Gabriel péri 94600 Choisy-le-Roi www.choisyleroi.fr

Service Urbanisme
① 01.78.68.40.05
urbanisme@choisyleroi.fr
Ref: Elsa Coquelle

à rappeler dans toute correspondance

DOSSIER: N° DP 094 022 24 C0028

Déposé le : 13/03/2024

Demandeur: VALOPHIS HABITAT représentée par

Madame LEGRAND Anne

Sur un terrain sis à : rue Colette / rue Jules Vallès à

Choisy le Roi (94600)

Références cadastrales : 22 V 171, 22 V 28 Nature des travaux : Repositionnement d'un

container

OPH VALOPHIS HABITAT
Madame Delphine Jacquier
9 ROUTE DE CHOISY
94000 CRETEIL

OBJET:

DECLARATION PREALABLE REJET TACITE

Madame,

Par un courrier en date du 27/03/2024 nous vous informions que votre demande de **DÉCLARATION PRÉALABLE** était incomplète et nous vous demandions de faire parvenir à la mairie dans un délai de trois mois un certain nombre de pièces.

A ce jour, vous n'avez pas complété votre demande, c'est pourquoi nous nous permettons de vous rappeler qu'en vertu de l'article R423-39 du code de l'urbanisme, votre demande a fait l'objet d'une **DECISION TACITE DE REJET**. Vous n'êtes donc pas autorisé à réaliser les travaux envisagés dans le dossier de déclaration préalable.

Je vous invite dès lors à déposer une nouvelle demande d'autorisation en mairie.

Mes services restent à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Veuillez agréer, Madame, l'assurance de ma considération distinguée.

A Choisy le Roi, le 09/07/2024

Pour le Maire de Choisy-le-Roi, et par délégation, Ali ID ELOUALI, 1er Adjoint au Maire

